

Tarifs des structures ALSH à compter du 1er septembre 2019

Tarifs appliqués pour les familles habitant le territoire de la Communauté de Communes

quotient familial	tarif journée par enfant	tarif demi-journée et mercredi
0 à 300€	8,95€	4,89€
301 à 500€	9,47€	5,14€
501 à 702€	9,99€	5,41€
703 à 900€	10,51€	5,66€
901 à 1200€	11,55€	6,18€
1201 à 1500€	12,07€	6,45€
1501 à 1900€	13,26€	7,04€
sup à 1900€	14,58€	7,69€

Tarifs appliqués pour les familles n'habitant pas le territoire de la Communauté de Communes mais y travaillant

quotient familial	tarif journée par enfant	tarif demi-journée et mercredi
0 à 300€	9,84€	5,32€
301 à 500€	10,41€	5,61€
501 à 702€	10,99€	5,90€
703 à 900€	11,56€	6,19€
901 à 1200€	12,70€	6,76€
1201 à 1500€	13,27€	7,05€
1501 à 1900€	14,59€	7,70€
sup à 1900€	16,03€	8,43€

Tarifs appliqués pour les familles n'habitant pas le territoire de la Communauté de Communes et n'y travaillant pas

quotient familial	tarif journée par enfant	tarif demi-journée et mercredi
0 à 300€	10,73€	5,77€
301 à 500€	11,36€	6,09€
501 à 702€	11,99€	6,40€
703 à 900€	12,61€	6,71€
901 à 1200€	13,85€	7,33€
1201 à 1500€	14,48€	7,65€
1501 à 1900€	15,91€	8,36€
sup à 1900€	17,48€	9,15€

SUPPLEMENTS :

5 € pour toute sortie ou animation faisant appel à un prestataire payant

4 € supplémentaires pour participation aux frais de transport, si l'activité nécessite le recours à un transporteur